



Abonnez-vous

— A —
"LA LIBRE PAROLE"

LA LIBRE PAROLE

D'ici à la fin des élections municipales,
50 SOUS

AFFIRMONS NOS DROITS (Lafontaine)

PROGRAMME MUNICIPAL

Nous donnons aujourd'hui le programme que nous entendons défendre d'ici aux prochaines élections municipales. Il est court, clair et digne d'être étudié.

- I.—Election du maire par le peuple ;
- II.—Abolition de la qualification foncière pour le siège No 3 de chaque quartier ;
- III.—Droit de vote à tout électeur qui a payé sa taxe personnelle ;
- IV.—Liberté du commerce de viande ;
- V.—Démolition des halles Jacques Cartier, Finlay et du Palais ;
- VI.—Annexion des municipalités de la banlieue ;
- VII.—Diminution du nombre de licences d'hôtels ;
- VIII.—Institution d'un comité permanent chargé d'attirer de nouvelles industries à Québec ;
- IX.—Eclairage à bon marché ;
- X.—Embellissement de la ville.

Voilà les améliorations et les changements qui nous paraissent désirables dans les circonstances. Sans doute, il y aurait bien d'autres réformes à faire à Québec. Mais Paris ne s'est bâti en un jour. Commençons par les dix réformes ci-dessus, et notre ville aura déjà fait un grand pas dans la voie du progrès.

Plusieurs articles de notre programme sont nouveaux et exigent, pour être bien compris, de longues explications. Afin de bien faire saisir notre pensée, nous commencerons, dès la semaine prochaine, à en donner le développement. Nous souhaitons d'être lus d'ici au mois de février.

Nous tenons à dire dès aujourd'hui que nous appuierons de toutes nos forces tout candidat qui voudra loyalement et honnêtement défendre notre programme ou son équivalent. Il est clair que tous les électeurs de la ville ne seront pas de notre opinion, de même pour les candidats de la prochaine lutte. Mais du moment que les aspirants à l'échevinat s'engageront à défendre la plupart de nos opinions, ils auront notre appui.

Pour notre part, nous sommes disposés à ajouter au programme que nous publions plus haut tout projet qui nous paraîtra juste. Il ne s'agit pas pour nous de satisfaire l'amour propre, mais bien de travailler dans l'intérêt de la ville de Québec. Les questions de personnes sont pour nous bien secondaires.

La semaine prochaine : Election du maire par le peuple.

A. H.

**M. Armand
Lavergne, M.P.**

GRANDE ASSEMBLEE

DIMANCHE, LE 17 SEPTEMBRE

C'est à cette date que M. le député de Montmagny rendra compte à ses électeurs de sa conduite. Tout le monde connaît la fière attitude qu'il a tenue durant la dernière session sur la question scolaire de l'Ouest. Il a été élu comme libéral, mais surtout comme Canadien-français devant représenter un comité canadien-français. Son élection, comme celle de M. Bergeron dans

Beauharnois, est une preuve frappante que nos concitoyens ne veulent plus de ces concessions lâches poltronnes qui affaiblissent l'influence de notre race dans la Confédération. Il sait par conséquent plus que tout autre que les Canadiens-français veulent maintenant à tout prix avoir ce qu'ils ont droit d'avoir. Notre peuple s'aperçoit, malgré l'obscurantisme dans lequel le tiennent les grands journaux quotidiens, que nos hommes politiques ne sont plus que de misérables arrivistes prêts à sacrifier principes, honneur et religion pour le plus petit morceau de fromage. Que la différence est grande entre nos hommes d'hier et ceux d'aujourd'hui ! Lafontaine a fait reconnaître notre langue française comme officielle dans notre pays au milieu des hurlements et des sifflements des Anglais ; Laurier, au nom de la civilisation, pour ne pas déplaire au fanatique Fielding et à un Sifton déshonoré, sacrifie nos droits les plus sacrés. Une presse vendue endort l'opinion publique, fausse la vérité et permet à nos politiciens de trahir leur sang.

Heureusement que le sentiment de la province de Québec trouve l'occasion de s'exprimer dans la presse indépendante et nationaliste ! Le 17 de septembre, M. Lavergne expliquera sa conduite, et nous sommes convaincus que le comté de Montmagny applaudira à l'unisson de toute la province de Québec. M. Lavergne sera accompagné de son ami et chef M. H. Bourassa. Ce dernier aussi portera la parole. Nous espérons que cette première assemblée ne sera pas la seule. Le peuple ne connaît pas du tout la question scolaire de l'Ouest. Il veut être renseigné. Il a droit d'être instruit sur cette grave question, et c'est le devoir des patriotes Bourassa, Lavergne, Monk, Paquet et autres de le faire. Nous souhaitons que Québec ait l'honneur d'avoir une grande assemblée de ce genre. C'est à Saint-Roch de Québec qu'elle devrait avoir lieu, au cœur même de la population canadienne-française, qui demande avec instances à être renseignée.

Il nous semble que c'est l'heureux moment de réveiller pour tout de bon l'opinion publique. La jeunesse de Québec se rendra en foule à la grande assemblée du 17

DISCIPLE.

NOS ECOLES

Nous avons promis de revenir, eh bien, nous voilà !

Tous nos lecteurs savent que, théoriquement parlant, nos écoles publiques sont sous le contrôle absolu et immédiat d'une commission—dont nous avons donné la composition, dans un article antérieur.

Il y a des lois spéciales pour les écoles de la ville de Québec ; il en est de même pour quelques autres villes de notre province.

Cependant, d'une manière générale, les lois de l'instruction publique servent de gouverne à notre Commission—ou plutôt, pour parler plus juste—devraient servir comme telles ; car, nous ne craignons pas de le dire, puisque la chose est de notoriété publique, notre Commission scolaire n'a à peu près qu'un seul souci : distribuer les deniers qui lui sont donnés pour l'administration de nos écoles.

La corporation retire les taxes scolaires, et les transmet à la Commission qui, par la main de son secrétaire-trésorier, donne à chaque école la part qui lui revient.

A Québec comme ailleurs et plus encore peut-être, la commission scolaire est chose ignorée.

Le gouvernement nomme quatre commissaires et le Conseil-de-Ville nomme les quatre autres.

Les citoyens qui sont chargés de ces fonctions honorifiques le savent bien souvent quand ils reçoivent leur commission.

Aussi, il faut voir avec quelle ardeur on s'occupe des questions scolaires !

Il arrive parfois que le secrétaire est forcé de convoquer deux ou trois assemblées avant de réunir un "quorum"

Une autre preuve que cette Commission est bien privée, c'est que le Conseil-de-Ville n'a pas encore trouvé le moyen de lui donner une salle de délibération—bien qu'on lui ait demandé la chose à diverses reprises.

Ces réunions ont lieu dans le bas de la sacristie de St-Roch, entre quatre confessionnaux.

Bien que ces réunions soient publiques, il faut un événement plus qu'ordinaire pour que dix citoyens s'y rendent.

Notre commission scolaire se réunit au "maximum" de six à huit fois par année, pour régler les questions pécuniaires qui se rapportent à ses nombreuses et importantes attributions.

En pratique—et nous défions la contradiction sur ce point—nos écoles publiques sont laissés entièrement entre les mains des communautés qui les dirigent.

Elles ont le monopole absolu de l'enseignement à Québec.

Ce que nous disons là est un fait public, ce n'est pas une critique.

Nous n'avons pas ici ce que nous appellerons "l'équilibre des pouvoirs", en autant que l'enseignement public est concerné.

Si l'histoire s'écriait pour servir à quelque chose, nous aurions une bonne leçon à prendre de certains événements qui ne datent pas de bien loin.

La centralisation à outrance, dans certains pays, a amené des excès. Afin de reprimer ces abus, on est tombé de Charybde en Scylla.

L'histoire se répète ; rappelons-nous-en.

Mieux vaut prévenir le mal que d'essayer de le guérir.

C'est notre dernier mot pour aujourd'hui.

JEAN LOUP.

Jacques-Cartier, 30 août, 1905.

Un appel aux généreux

Deux mois et demi se sont écoulés depuis la naissance de "La Libre Parole." Depuis ce temps, nous croyons pouvoir nous enorgueillir d'avoir respecté le programme que nous avons présenté au public le 17 juin dernier. C'est pour nous et ce doit être pour ceux qui nous lisent une réelle satisfaction. Si nous en jugeons par les lettres que nous recevons tous les jours et par les paroles vraiment trop élogieuses qu'on nous adresse, nos lecteurs sont satisfaits de notre attitude.

Seulement, (il est triste de le dire et surtout d'être forcé de le dire), ces éloges et ces encouragements ne couvrent pas le fond de notre caisse. Cette pauvre caisse, comme elle est souvent vide !

Pourtant, nous connaissons plusieurs de nos amis qui pourraient disposer d'un peu d'argent en notre faveur, si seulement ils voulaient... vouloir. Est-il possible qu'une oeuvre comme la nôtre puisse mourir d'inanition, à Québec ?

Le bon public croit qu'une feuille hebdomadaire ne coûte rien. Il oublie les dépenses d'impression, de poste, de distribution, de papeterie, les salaires, etc. Depuis la naissance du journal, nous avons fait face à des dépenses relativement énormes et nous avons fait honneur à

nos obligations. Nos créanciers seront-ils toujours aussi heureux ?—A nos amis riches de répondre.

Qu'on veuille bien remarquer une chose : Une dizaine de billets de \$100 nous mettraient à flot, mais nous accepterions volontiers des billets de \$1.00, \$2.00, \$5.00 et \$10.00. Nous ne sommes pas fiers, et le trouble d'empiler ne nous effraie point.

Allons, amis riches, pas de gêne et pas de timidité coupable. Si le coeur vous le conseille, un chèque, une lettre, un timbre et c'est fait. Quelle joie à "La Libre Parole," le lendemain matin !

En retour, nous promettons l'agrandissement de notre format, dès la semaine prochaine.

A. H.

MARCEAU & CIE, 155, rue St-Joseph, viennent de recevoir les dernières blanches pour hommes et derniers goûts en cols, cravates, chemises.

NOTES

La ville de Montréal, dont les quatre-cinquièmes sont Canadiens-français, dont le maire est un Canadien-français, et le conseil de ville en grande majorité de langue française, a lancé, pour rencontrer le "prince" de Battenberg des invitations en ... anglais.

L'aplatissement des Canadiens n'a pas d'égal, si ce n'est leur ridicule.

Il y a cinq ans, les Québécois empêchaient un triomphe organisé pour fêter la délivrance de Mafeking ; aujourd'hui, ils laissent enlaidir une de leurs places publiques par un monument destiné à consacrer le souvenir de cette guerre infâme.

Que de marchands Canadiens-français qui, dans notre bonne ville de Québec, ont leur enseigne en anglais, font leurs factures et leur tenue de livres en anglais ! Pourtant, à la St-Jean-Baptiste prochaine, ils auront une feuille d'érable à leur boutonnière et se croiront de bons Canadiens.

Nous savons de source officielle que si le gouvernement fédéral invitait à se rendre à Québec l'escadre française qui doit visiter New-York, en septembre, celle-ci accepterait l'invitation.

Nous croyons exprimer les vœux les plus ardents des citoyens de notre ville en nous adressant au premier ministre, notre député, pour qu'il en fasse la demande au gouvernement français.

La langue française au Canada est officielle comme l'anglais, dit-on le 24 juin. Oui, mais cependant, les billets de la Puissance, les postes, la marine, les télégraphes et les chemins de fer sont en anglais, et le français s'est vu refuser sa place par M. Fielding, ministre des finances, à la dernière session. Nous y reviendrons.

Le meilleur assortiment de tweeds français, écossais et anglais au grand magasin,

MARCEAU & CIE,
155, rue St-Joseph.

J. E. CHAPLEAU, L. L. L.
AVOCAT
97, Rue St Pierre, Québec
Phone } Résidence, 2547
 } Bureau, 1454

Dr W. A. VERGE
Médecin-Chirurgien
177, DESFOSSÉS, Tél. 2160
Rés. 47 Grande Allée, Tel. 1363

Téléphone 1405
L. E. O. Paiement, M. A., L. L. L.,
AVOCAT
BUREAU : Du jour, 88 rue St-Pierre,
 Du soir, 143 rue St-François.
QUEBEC

THOMAS LEGARE, L. L. L.
AVOCAT
125, rue St-Pierre
Batissa People's Bank of Halifax
QUEBEC
Bureau du soir - - 164, St-Jean

Dr Jules Paradis
Chirurgien-Dentiste
Tél. 2339, 87, rue De l'Église

Téléphone 2421
E. M. Talbot
Architecte
14, rue ST-JOSEPH, QUEBEC

Téléphone 2150
J. ED. PLAMONDON
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
195 rue St-Joseph
Résidence : 123, Grant

J. ARTHUR BERNIER
Élève d'Alexandre Guilmet
Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Paris
Professeur d'Orgue et de Piano
740 Rue St-Valier

Pierre Drouin
Comptable, Liquidateur
AGENT D'IMMEUBLES
No 181 RUE ST-JOSEPH
Vis-à-vis l'église St-Roch. Téléphone 2518

J. C. Gagné, L. L. L.
AVOCAT
III COTE LA MONTAGNE
(BLOC MORIN)
Bureau du soir (343, Rue Saint-Joseph)
(Tél. phone 2113).
... QUEBEC ...

LIBRAIRIE DE LA SALLE
P. Dumontier & Cie
Libraires-Importateurs
345 RUE ST-JOSEPH
En face du Presbytère Jacques-Cartier
Tel. 2565. Québec.

ALP. HUARD
NOTAIRE
343 Rue St-Joseph
Téléphone 2113

Petits propos

Sociétés mutuelles

Nous publions aujourd'hui une correspondance des Forestiers Catholiques en réponse à celle de René de Kéravel. Nous sommes fiers de le faire. Réclamant la liberté de parole, nous ne pouvons la refuser aux autres.

Si René de Kéravel veut faire la réplique, l'occasion lui en est fournie. Nous présumons qu'il ne manquera pas de le faire dès la semaine prochaine.

Si tel est le cas, nous retarderons d'une semaine la publication d'une correspondance que notre collaborateur nous avait confiée sur l'Alliance Nationale, l'une de nos sociétés nationales.

Ouvriers malmenés

Plusieurs ouvriers, employés par MM. Dussault et Lemieux à la construction du quai que le gouvernement fédéral fait construire au brise-lames, sont venus se plaindre, à nos bureaux, des mauvais traitements dont ils sont les victimes.

Les jurons sont à la grande mode, paraît-il, dans ce chantier, et, ce qui est pire, au point de vue matériel, les ouvriers ne reçoivent pas le salaire qu'ils méritent. Quand, partout ailleurs, les ouvriers retiennent \$1.50 par journée de 9 heures, le salaire payé n'est que de \$1.10 pour 10 heures.

Il nous semble pourtant qu'il existe une loi fédérale obligeant les entrepreneurs de travaux publics de payer à leurs ouvriers le salaire courant dans l'endroit où ces travaux s'exécutent. Si les ouvriers de MM. Dussault et Lemieux sont traités injustement, qu'ils portent plainte au gouvernement qui devra les protéger.

Tabac "Champlain" à fumer et chiquer, 5c le gros paquet.

L'Alliance Nationale

Toutes les cours locales de Québec de cette belle société se préparent à une magnifique démonstration qui aura lieu le dimanche, 17 septembre.

Le matin, messe solennelle avec grand orchestre, à l'église St-Jean-Baptiste. Sermon par l'abbé P. E. Roy, curé de Jacques-Cartier.

Dans l'après-midi, grand banquet au Victoria.

Quand on veut

Lundi dernier, grande émotion parmi les sports. Pendant la nuit, devait avoir lieu une partie de boxe à cachette. Ça ne se disait qu'à oreille et personne n'en devait connaître l'endroit avant la fin de la soirée. Même les cartes ne se vendaient qu'aux amis sûrs.

Tout de même, voilà qu'au moment où les pugilistes allaient entrer en scène, les boutons jaunes firent irruption sur le champ de bataille et dispersèrent la foule stupéfaite. Coup raté.

Quand il le veut, notre chef de police a du flair. S'il voulait toujours. Mais, règle générale, il se bouche le nez et les yeux. A l'exemple de Laurier, Gauvreau, Lapointe, Lachance et "tutti quanti", le chef Trudel est pour la tolérance.

Ça viendra

Au prône de dimanche dernier, le curé de Jacques-Cartier, en parlant de l'ouverture des classes, a émis le vœu que la Commission scolaire de Québec vienne à apprendre qu'il existe une paroisse N.-D. de Jacques-Cartier. Espérons que ce vœu se réalisera.

Propagande

Nous engageons nos amis à faire un peu de propagande pour nous. C'est le plus beau temps de l'année pour ce travail. Tout le monde lit, l'automne et l'hiver. Les élections municipales de cet hiver devront indubitablement pousser le peuple à la lecture.

Nous offrons 25% de commission. C'est peu, mais un homme actif qui voudrait s'en occuper, trouverait facilement 8 ou 10 abonnés par jour, d'ici quelque temps. C'est le temps de se faire un bon salaire, tout en contribuant à une bonne œuvre.

Nous voulons augmenter notre liste d'abonnés de mille nouveaux noms, cet automne.

— demande des agents.

— "Rose Quesnel" pour les fumeurs de tabac naturel doux.

Victoire diplomatique

Les "Slot Machines" sont disparues, sauf en quelques endroits

Dans notre dernier numéro, nous promettons de livrer au public les noms des détenteurs de ces machines défendues par la loi.

Nous ne savons pas si c'est le chef de police qui a pris peur ou si ce sont les propriétaires; ce que nous savons, c'est que mercredi, un homme charitable est passé chez tous ceux qui en possédaient et leur a ordonné de les enlever, sous prétexte que la police devait en faire la saisie le lendemain.

Jeudi midi, lors de notre inspection, grandes ont été notre surprise et notre joie en constatant leur absence. Cependant, nous en avons trouvé en trois endroits où, soit par entêtement soit par ignorance, on avait méprisé nos avertissements. Il est de notre devoir de les dénoncer, afin que le chef de police puisse agir sûrement et promptement. Lisez, brave chef:

"Palais de Cristal", Ed. Poulin, propriétaire, 97 rue St-Joseph.

"Vendôme Café", Henri Fontaine, prop., 37-39 rue St-Joseph.

"The Hub Restaurant", J. A. Daignault, prop., 67 Sault-au-Matelot.

Maintenant, il reste une chose importante à connaître. Les machines ont-elles été "réellement" enlevées, ou bien simplement transportées dans les caves, les chambres à toilette, les salles de billard, etc? C'est ce que nous ignorons encore, et il appartient au chef de police de faire les perquisitions nécessaires.

En tous cas, nous avons l'œil ouvert et sur les "slot machines" et sur "slot...w chef".

"Rose Quesnel" pour les fumeurs de tabac naturel doux.

SOMMES-NOUS

ASSEZ GOBEURS ?

Combien des capitaux mis par les Canadiens dans l'assurance restent en Canada, et combien vont aux Etats-Unis? Ne faisons pas de comparaison; car si jamais comparaison fut odieuse, ce serait bien celle-ci.

C'est quelque chose à faire rougir.

Où est l'esprit national? N'avons-nous pas ces compagnies d'assurance en Canada? Oui.

Pourquoi leur préférer les compagnies américaines?

"Elles sont plus riches, plus solides, mieux administrées. Les Américains ont le tour de faire de l'argent." — C'est la réponse uniforme.

Les compagnies d'assurance américaines sont plus solides et mieux administrées que les nôtres! Quelle preuve en avez-vous? Qui peut vous la fournir? Le gouvernement?

Le gouvernement canadien exerce un certain contrôle sur les compagnies américaines faisant affaires en Canada. Ce contrôle est-il plus efficace que celui du gouvernement américain? Et le gouvernement américain lui-même est incapable de contrôler les rois de l'argent, les agitateurs puissants, qui manipulent l'argent du pauvre de l'autre côté des lignes, qui manipulent les millions comme nous les écus.

Les Américains ont le tour de faire de l'argent. Dites de s'enrichir à nos dépens.

La "New-York Life" paie chaque année à son président, \$100,000; à ses trois premiers vice-présidents, \$100,000; à ses trois seconds vice-présidents, \$60,000; à son trésorier, \$20,000; à ses deux secrétaires, \$24,000. Total pour ses dix premiers officiers, \$323,000 par année. De ces dix officiers, les quatre supérieurs, le président et les trois premiers vice-présidents, votent pour la nomination des commissaires ("trustees"), et les "trustees" déterminent les salaires. Ils "ont le tour," n'est-ce pas? Trois des dix officiers appartiennent à la même famille, et ont ensemble \$149,000; trois sont d'une autre, et reçoivent \$95,000. Deux familles reçoivent donc à elles seules \$244,000 par année. Le génie des affaires est héréditaire chez nos voisins, ou il y a du favoritisme. Les deux coûtent cher.

Combien de nos Canadiens contribuent à faire des rentes aux Américains?

Ceci ne veut pas dire que la compagnie est mal administrée. Seulement, on se plaint du fait, aux Etats-Unis, et les Canadiens pourraient faire aussi bien.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le "Equitable", autre compagnie puissante, donne à ses treize officiers supérieurs \$448,500 par année. En 1900, elle ne donnait aux mêmes que \$297,000, soit une augmentation de 51 pour cent. La liste de paie totale s'élevait à \$1,477,501

en 1904; elle était de \$770,282 en 1900. Augmentation de 43 pour cent. L'augmentation des revenus a été de 36 pour cent.

Le "Equitable" a passé par une crise qui a dévoilé les faits suivants, lesquels expliquent peut-être en partie ces sautes de cœur: le président faisait en son nom, ou au nom de la société, des transactions de la plus grande importance, sans tenir de minutes dans les livres de la compagnie, et sans consulter le bureau de direction; il a donné un dîner de \$12,000 en son nom et au nom d'un autre directeur, aux dépens de la société; il a acheté ou vendu des parts de la compagnie à d'autres, dont il était membre, votant et transigeant dans les deux; ces millions de la compagnie étaient employés aux jeux de bourse, au bénéfice des officiers, etc. Les autres membres du bureau de direction étaient des machines à voter, dont on payait le silence par de bonnes récompenses, etc., etc.

Ceci ne veut pas dire que les Américains ne savent pas faire de l'argent, que leurs compagnies ne sont pas prospères, solides, mais combien d'argent canadien passe par les mains de ces manipulateurs, qu'il enrichit à nos dépens! Et les Canadiens pourraient faire aussi bien.

La "Royal Arcantum" est un troisième exemple du judicieux emploi des capitaux canadiens fait par les Américains.

Cette dernière est une société fraternelle, fondée en 1877. Elle est à son âge critique, l'âge critique de toutes les sociétés de ce genre. Sur un total de 305,083 membres, au 31 décembre dernier, 42,003 dépassaient 54 ans. Sur ce nombre, 21,134 dépassaient soixante ans, 3,236 soixante-dix ans, et 197 quatre-vingts ans. Les vieux membres, assurés dans leur jeunesse, payaient, avant l'élévation des taux, qui a eu lieu cette année, la même prime qu'à leur entrée. Les vieux meurent vite. La société avait un fonds de réserve de \$2,000,000. On vient de prendre sur ce fonds \$95,000; ceci peut payer les réclamations présentées pendant un mois. Le mois suivant, les réclamations se continuent. On compte sur les membres nouveaux, le "sang nouveau", pour combler le déficit. Mais l'augmentation des taux arrête la recrue. Elle ne suspend pas la mort. On a augmenté considérablement les taux des personnes âgées. Bon nombre de celles-ci seront incapables de les payer. Elles perdront leurs épargnes passées, et mourront sans assurance. Ce n'est pas joyeux. Les vieux perdront tout, et les jeunes lâcheront tout. "Le mirage trompeur de cette société fraternelle est près de sa fin, dit le "Insurance Observer" de New-York, et sombre sera le réveil."

Encore une fois, combien d'argent canadien s'engouffrera dans l'abîme? La société a été administrée sur de faux principes, dit le même journal. C'était pourtant une société américaine.

Les Canadiens y ont mis leur argent. Les Américains se sont enrichis avec. Les Canadiens n'auraient-ils pas pu faire aussi bien?

Réfléchissons et répondons, si nous avons bien l'esprit national. L'argent fait plus qu'on ne pense, l'argent dirigé par le talent, pour la grandeur d'une nation. Gardons donc notre argent. Et sachons l'employer au profit de la nation, non à celui des Etats-Unis. Qui s'enrichit, enrichit son pays.

S'il nous en reste — le Canadien dédaigne assez la richesse pour lui, — dotons les collèges et les universités, encourageons les sciences, les lettres, les arts, la vertu, récompensons le dévouement de ceux qui enseignent etc.

(Du "Soleil.")

Tabac "Champlain" à fumer et chiquer, 5c le gros paquet.

Deux jeunes gens se font policiers

Cette semaine, une quinzaine de bons jeunes hommes de vingt ans, furieux de constater la protection dont paraissent jouir certains bouges, résolurent de se faire justice à eux-mêmes. L'armée sainte se rendit sur la rue du Prince-Edouard, dans la paroisse Jacques-Cartier, terme du voyage, et là livra l'assaut contre la maison incriminée. La plupart des vitres volèrent en éclats pendant que les volontaires nouveau genre criaient les mots: Nous n'avons pas besoin de b... dans le bas de St-Roch.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Le lendemain, maîtresse, filles, chiens et chats avaient on ne sait où transporté leurs quartiers généraux. S'il se trouvait une escouade de braves jeunes gens comme ceux-là dans chaque quartier de la ville, celle-ci serait bientôt purgée.

Assurez votre vie à la Sauvegarde

Compagnie Canadienne Française d'Assurance sur la vie.

Capital \$1,000,000

Polices avantageuses et de tous genres. Sécurité parfaite.

Siège social: Montréal

LESAGE & LESAGE

GERANTS A QUEBEC

31, rue St-Pierre

TELEPHONE 1787

AVIS AUX PERSONNES

En villégiature

Faites vos provisions d'Eaux Minérales et gazeuses.

— CHEZ —

ELZ. FORTIER & CIE

123, Rue St-Dominique

TELEPHONE 2122

Amédée Laberge

MARCHAND-TAILLEUR

775, rue Saint-Valier

SAINTE SAUVEUR

Toujours en mains un assortiment des plus complets de Tweed, Serge, Drap, etc. COUPE GARANTIE DE PREMIERE CLASSE.

Une visite est respectueusement sollicitée.

D. CHAREST

Pâtisseries, Confiteries, Bonbons en gros et en détail

L'un des meilleurs établissements de Québec

420-422 rue St-Joseph

JOSEPH POULIOT

Marchand-Tailleur

808, rue St-Valier, St-Sauveur

QUEBEC

Le rendez-vous de ceux qui tiennent à être bien habillés à des prix modérés

Aussi: Chance exceptionnelle, une série pour habillement ou pardessus le 11 sept. prochain, hâtez-vous d'inscrire votre nom.

P. P. GIGUERE & CIE

Plombiers-Couvreur

56, rue des Fosses, St-Roch

Québec

Appareils de chauffage à eau chaude. Plomberie moderne et Hygiénique. Lumière électrique.

Plafonds et lambris et tôle métallique.

Téléphone 2115.

ECOLE MODELE

— DE —

Mde Oct. COTE

290 rue Richardson

Une classe spéciale est ouverte pour les garçons ne désirant pas suivre le cours des diplômés. Sténographie, Clavographie, Anglais et Français.

Ouverture, le 5 Septembre

Alphonse Lortie

Agent et distributeur

D'ANNONCES GENERALES

301 rue St-Joseph, St-Roch

QUEBEC

Lisez et encouragez la

Libre Parole

Organe indépendant

BUVEZ LA BIÈRE du jour ?

PROTEAU & CARIGNAN QUEBEC

Cours Central de Préparation

A. FYEN

22, rue du Pont, Québec.

Ouverture des Cours le 5 septembre. On est prié de prendre inscription avant le 1er septembre.

Préparation aux examens d'admission à l'étude de l'Arpentage.

Préparation aux examens d'entrée à l'École Polytechnique, Université McGill, Collège militaire de Kingston.

Cours complet de Mathématiques élémentaires et supérieures.

Les références les plus sûres que peut fournir le Cours Central sont les nombreux et brillants succès remportés par les élèves formés par cette école.

Envoi sur demande du prospectus et du programme détaillé des études.

Chutes Montmorency

PARC KENT HOUSE

Bijou Théâtre Rustique

Semaine du 3 Septembre

3 hrs p. m. et 8.30 p. m.

Impossible d'énumérer toutes les attractions de cette semaine. Ça sera simplement mirifique. Lundi, fête du Travail, programme sans précédent.

Allez juger par vous-mêmes.

Que tout Québec s'y rende.

Service trains tous les quarts d'heure

Entrée gratis pour les passagers.

Eaux minérales et gazeuses

DE PREMIERE QUALITÉ

Spécialité: — EAU DE ST-BENOIT

Les plus hautes récompenses aux expositions.

F. A. FIJET

63-73 des Prairies.

(Téléphone 2406)

JOS. P. LATULIPPE

Marchands de Thés et cafés

Aussi granite et ferblanterie. Grand assortiment de vaisselles.

Nous donnons des timbres de commerce à toutes personnes qui nous en font la demande.

69, rue de la Couronne, Qué.

67-69, N.-D. des Anges

Tel. 2323

La Cie J. A. Langlais & Cie

Libraires-Éditeurs

Importations de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.

CLOCHES pour EGLISES

177, rue St-Joseph

Téléphone 2155.

ATTENTION

Epicerie Moderne

Vins délicieux.

Liqueurs de première qualité.

Epiceries de toutes sortes.

Conserves alimentaires.

Fruits et légumes.

Services prompt et honnête.

Prix réduits.

TOUT CELA CHEZ

ALPHONSE POULIOT

COIN DES RUES

Ste-Marguerite et Laliberté

ST-ROCH, QUEBEC.

Ouverture des classes

J'informe le public que je viens d'ouvrir une LIBRAIRIE au No. 458 rue St-Joseph, et que j'ai en main tout ce dont vos enfants ont besoin pour l'école, tels que sacs, ardoises, crayons, plumes, encre, chapelats, livres de prières, de tout prix et qualités.

Venez vous convaincre.

W. A. BERNARD,

454-458 rue St-Joseph,

St-Sauveur

LES FORESTIERS CATHOLIQUES

REPONSE A M. RENÉ DE KRAVEL

Le 5 août dernier, la "Libre Parole" publiait un article, sous le titre de : "Les Forestiers Catholiques", signé d'un nom mal dissimulé : "René de Kravel".

Comme les deux colonnes de M. de Kravel fourmillent d'inexactitudes, pour ne pas dire plus, nous avons cru devoir écrire un bout de réponse et demandons aux journaux qui les ont reproduites de bien vouloir publier notre réponse, par esprit de justice et de charité.

Dès les premières lignes de son article, M. René de Kravel appelle l'ordre des Forestiers Catholiques une société étrangère à notre pays. Mon Dieu ! quel mal y a-t-il à cela ? Est-ce que par hasard les fraternités religieuses qui nous viennent du pays de France sont considérées comme étrangères sur notre sol hospitalier ? Le bien accompli par les associations qu'elles soient religieuses ou mutuelles leur donne, semble-t-il, droit de cité, et font qu'elles ne sont étrangères nulle part. Peut-on dire qu'une association de bienfaisance qui fait des affaires en cette province depuis 1888, qui compte actuellement 18,400 membres dans Québec et 7,500 dans Ontario soit une étrangère pour le pays ? Allons donc, M. de Kravel, comment se fait-il que vous la connaissiez si bien et que vous en ayez même fait partie ? La loi des aubains n'existe pas pour vous !

A ce premier reproche vous apportez une bien faible raison en disant que la Haute Cour a refusé à la Cour provinciale de Québec, sa part du fonds de réserve. C'est une invention de toute pièce, pour le besoin de la cause, que cette assertion, quand vous savez pertinemment qu'en vertu de la charte de l'Ordre et des Lois de l'Illinois, du témoignage même de l'aviseur légal, M. E. S. Cummings, notre proportion de la réserve ou plutôt du fonds accumulé, nous sera remise du moment que nous l'exigerons. Puis, veuillez donc nous dire, quand la Haute Cour nous a refusé cette proportion et surtout quand nous l'avons demandée ?

Au deuxième paragraphe de son article, M. de Kravel dit que "les 19,000 membres de cette province n'ont comme protection que \$5,000, placés "in trust" entre les mains de l'honorable trésorier provincial" et il en ajoute tout de suite la raison : "et cela parce que la loi force toute société étrangère à faire pareil dépôt avant d'opérer dans la province. M. de Kravel semble ignorer que l'Ordre des Forestiers Catholiques a fait des affaires ici, bien avant que d'avoir déposé \$5,000 au gouvernement ; que la Haute Cour a déposé \$5,000 bien avant qu'on ne l'y ait forcée ; que la Haute Cour aurait déposé dix fois \$5,000 si on les lui avait demandés ; que si la loi n'exige pas davantage ce n'est pas notre faute. D'où il faut conclure que M. de Kravel a bien mauvaise grâce de nous attaquer sur ce point.

Le troisième paragraphe est plus fort encore. Je passe sous silence la représentation des Canadiens-Français au bureau de direction suprême. M. de Kravel doit comprendre que nos 18,400 membres ne sont que le sixième des 115,000 participants de la société et que si, comme il l'affirme nous avons deux représentants sur le bureau, nous avons exactement une représentation d'un sixième, le bureau de direction se composant de treize membres. En calculant un peu, on finit par s'entendre.

Si d'un autre côté l'on additionne les Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis qui font partie de l'ordre, on arrive au chiffre de 30,000 à 35,000, ce qui signifie le quart de la société et non au-delà d'un tiers, comme l'affirme M. de Kravel. Or, le dernier bureau de direction compte trois Canadiens-Français, plus un Canadien-Anglais d'Ontario.

Passons pour arriver plus vite à la fameuse exclamation d'un ex-chef ranger : "Nous n'avons pas besoin de vous, allez-vous en si vous n'êtes pas satisfaits". M. de Kravel n'a pas entendu cette malheureuse paro-

le prononcée par un ex-chef ranger, en pleine convention, "comme il l'affirme. La preuve, c'est qu'elle a été prononcée sur un bateau, pendant une excursion, par un simple membre de l'ordre, que la discussion avait échauffé. M. de Kravel s'est empressé de recueillir cette divagation et de la colporter à droite et à gauche, sans y attacher beaucoup d'importance. Aujourd'hui, il la cite comme un témoignage important, et pour lui donner plus de force, il ne craint pas de changer la scène et le personnage et de faire d'une ineptie, un thème de tragédie !

Vous nous reprochez encore, M. de Kravel, d'envoyer notre argent aux Etats-Unis. Ne vous en déplaise, monsieur, nous continuerons à envoyer et notre argent et le vôtre aux Etats-Unis, simplement parce que les Etats-Unis le touchent d'une main et le paient de l'autre aux veuves et aux orphelins de notre province, et aussi, parce qu'une partie des économies de l'ordre égale au sixième de ce que vous appelez improprement la réserve, est placée sur des débetures de première classe, dans les villes de Montréal, Québec, Ste-Cunégonde, Hull, Ottawa, Toronto, etc., qui sont bien des villes canadiennes et non américaines, il nous semble

Nous ne sommes pas plus à blâmer d'envoyer notre argent aux Etats-Unis que ne le sont les citoyens de la république voisine lorsqu'ils envoient le leur aux Artisans C. F., de Montréal, ou aux Forestiers Indépendants, de Toronto.

M. de Kravel fait ensuite allusion à ce qu'il appelle "la fuite précipitée du secrétaire général" et à "un certain vide laissé dans les coffres". Nous admettons qu'un malheureux s'est trompé et qu'il a pendant quelques mois, manipulé les fonds de la société. Mais tout le monde sait aujourd'hui, excepté M. de Kravel, que l'Ordre n'a pas perdu un centin et que la Compagnie de Garantie et la famille de cet officier ont complètement payé le montant détourné ; que d'ailleurs, les banques dont l'ex-secrétaire avait surpris la bonne foi, en faussant des endos, étaient responsables d'après les lois américaines et que nous aurions toujours été remboursés d'une manière ou d'une autre.

Quant à l'anglais comme langue officielle de la société, je ne vois pas en quoi M. de Kravel puisse nous le reprocher, puisque de son propre aveu les deux tiers des membres de la société n'en parlent pas d'autre. L'organe officiel est imprimé en anglais, mais n'empêche qu'on y publie chaque mois une page de français, contenant toutes les informations nécessaires.

Il est heureux que l'Ordre des Forestiers Catholiques n'ait pas compté parmi ses membres fondateurs M. de Kravel en personne. Autrement nous n'aurions jamais admis les différentes nationalités qu'il mentionne, savoir : américains, allemands, polonais, hongrois, autrichiens, français, irlandais, nègres et indiens, etc. Il y a un "et cætera", qui comprend toutes les autres nationalités. Alors autant valait n'admettre personne. Voyons, M. de Kravel, croyez-vous franchement qu'une société doive faire distinction de couleur et de race, surtout quand elle se propose d'être cosmopolite ? Croyez-vous surtout qu'une société catholique puisse le faire ? Qu'importe la couleur et la langue, qu'importe la race et la nationalité, ce sont des personnes d'une même croyance que l'Ordre des Forestiers Catholiques a groupées et qu'il continuera de grouper quoiqu'on dise et qu'on fasse.

Quant au certificat, ou mieux "au billet de confession" comme dit l'article, nous n'avons pas honte de le dire tout haut, la discipline de notre Ordre l'exige et nous nous y conformons ! Honni soit qui mal y pense !

Sans doute, M. de Kravel, ce ne sont pas les cérémonies d'initiation que vous appelez irrespectueusement "simagrées" et que vous avez vous-même exécutées et fait exécuter probablement, qui "donnent la force et la sécurité" à une société de secours mutuels. Mais nous y trouvons quand même un cachet de solennité et une leçon de morale qui vous aurait peut-

Le magasin à la mode pour les man-
tées, manteaux et jupes, chez

MARCEAU & CIE,
155, rue St-Joseph.

être empêché de vous en moquer et vous les avez bien comprises. Croyez-moi, M. de Kravel, il n'y a rien de ridicule à apprendre au peuple le respect de l'autorité, l'ordre et l'harmonie. La société toute entière repose sur ces principes et du jour où tout le monde serait de votre opinion c'en serait fait de l'équilibre social. Il faut éviter de tomber dans l'absurde !

Nous arrivons maintenant à l'état financier de la Société que vous n'avez pas l'air de connaître à fonds. N'importe, je ne me priverai pas du plaisir de le discuter un "brin".

Vous parlez "d'administration dispendieuse". Allons donc, pas chez nous, M. de Kravel ! Voulez-vous des chiffres et des statistiques ? En voici :

Extrait des statistiques sur les Sociétés Fraternelles, publiées par le "Fraternal Monitor", pour l'année 1904 :

Nom de la soc.	Coût d'administr.	Membres
Modern Woodmen of America	\$812,031.53	692,260
Knights of the Macabees	476,046.32	341,423
Ancient Order of United Workmen	749,119.84	323,393
Royal Arcanum	201,338.52	305,083
Independant Order of Foresters	444,009.28	225,876
Knights of Columbus	107,770.69	125,883
Catholic Order of Foresters	71,131.05	114,266
Catholic Mutual Benevolent Ass.	41,334.09	57,615

Je pourrais continuer la liste, mais j'en ai suffisamment énuméré pour prouver mon point.

Quant aux salaires trop élevés payés aux officiers de la Haute Cour il suffit de savoir que la plupart des présidents ou secrétaires des autres sociétés reçoivent, à eux seuls, le salaire total que nous payons annuellement à nos officiers exécutifs. En effet, le Haut Chef Ranger, le Haut Secrétaire, le Haut Trésorier et le Haut Médecin reçoivent un salaire total de \$9,500 par année.

M. de Kravel dit encore que les assemblées mensuelles coûtent trop cher "à cause du nombre considérable des membres du bureau de direction" ?—Ils ne sont que treize.—A cause des frais de voyage ?—Mais alors pourquoi vous plaignez-vous qu'il n'y en ait pas plus qui demeureraient comme vous dites "à des centaines de milles de Chicago". Quant à payer les directeurs pour assister aux assemblées, ceci est une affirmation gratuite. Tout le monde sait qu'on ne leur paie que leurs frais de voyage et d'hôtellerie.

Il y a bien aussi les salaires des officiers provinciaux que vous trouvez exagérés. Voulez-vous me permettre de vous poser une question, à savoir : Si vous accepteriez la besogne au même prix ? Surtout quand il est prouvé que ceux qui dirigent la Cour provinciale sont nécessairement forcés de s'occuper à d'autres emplois pour vivre ! Car il ne faut pas l'oublier, les \$40 que nous payons annuellement au président et au trésorier, ne leur permettent jamais de se contenter de ce maigre revenu, dans la position où ils se trouvent !—Quant au secrétaire, il reçoit \$1,200, mais il est obligé de donner chaque jour huit heures de son temps au bureau, sans compter ses soirées, et par dessus le marché, de payer à même son salaire, les commis qui l'aident. C'est la première fois que j'entends dire qu'on paie nos officiers trop cher.

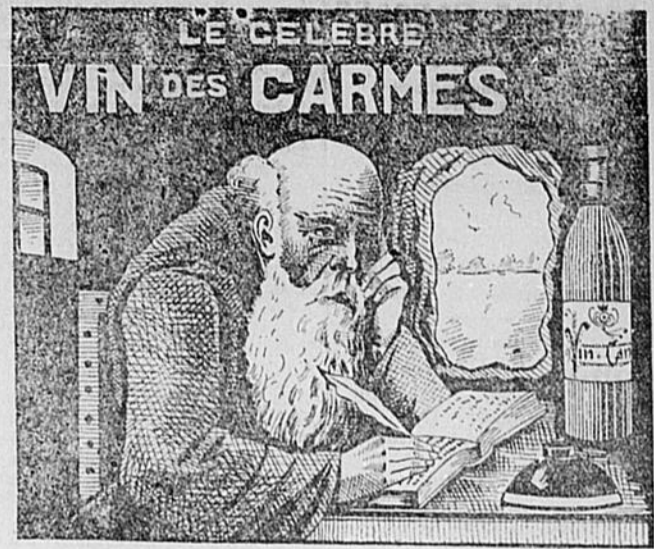
Du reste, en dehors de toutes ces considérations, il reste vrai M. de Kravel, qu'on est servi proportionnellement au salaire qu'on paie et je crois que l'Ordre des Forestiers Catholiques a toujours été mieux servi qu'il n'a payé pour l'être. Ceci soit dit sans reproche, puisque la bienfaisance est une affaire de dévouement et de bonne volonté.

Quant à la fantaisie de se promener pour visiter, les cours, soyez persuadé M. de Kravel qu'elle ne peut guère leur prendre souvent, attendu que personne n'est remboursé de ses

(Suite à la 4e page.)

Tabac "Champlain" à fumer et chiquer, 50 centimes par paquet.

"Rose Quesnel" pour les fumeurs de tabac naturel doux.



Ce moine a découvert le plus grand secret de l'humanité
Le **Vin des Carmes** est le plus grand guérisseur.

Rosario Lachance

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN

252 rue St-Joseph, Québec

L'un des stocks de montres et de bijouteries les mieux assortis de la ville

LUNETTES ET LORGNONS de tous genres et de tous prix avec les cristaux les plus fins que la science ait produits jusqu'à ce jour.

REMARQUE : Je ne donne pas de commission aux médecins sur mes ventes.

De ce fait, c'est vous qui en avez le profit.



BIERE et PORTER FOX HEAD

Si la Bière que vous buvez se digère mal, essayez soit la Bière ou le Porter "FOX HEAD," et vous éviterez ce désagréable inconvénient, c'est la bière des gourmets et des amateurs.

Téléphone - - - 2156

JOS. ASSELIN MARRBIER

Tailleur de pierre et constructions. Pierre à construction. Monuments funéraires

410, Rue St-Paul, - - - Palais, Québec

Toujours en mains :

Monuments et Epitaphes en Granit, en Marbre et en Pierre à très bas prix.

Ls. Beaubien

MARCHAND DE

Chaussures et de Claques

NO. 110, RUE ST-JOSEPH, - - - QUÉBEC.

Phone : 2295

TIMBRES VERTS

Téléphone 1310.

119 rue St-Pierre.

J. F. BELLEAU

Agent Général d'Assurances

Représentants :

"Compagnie London Mutual Fire"

Fondée en 1859—Capital \$755,707.33
Revenu annuel \$600,000—Surplus \$364,585 Reserve en outre \$350,000

Compagnie Montreal Canada, contre l'Incendie

Fondée en 1859—Capital \$525,389
Revenu annuel \$200,000—Surplus \$258,927

Compagnie Richemond & Drummond
Contre le feu.

Fondée en 1879—Capital \$210,000.

Compagnie "l'Equitable sur la Vie"

La plus forte au monde.
Surplus \$80,000,000—Capital \$435,000,000.

J. F. BELLEAU, 119 rue St-Pierre, Québec.

"LA LIBRE PAROLE"

Journal hebdomadaire
indépendant

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS
Un an. \$10.0
Six mois. 50
Strictement payable d'avance
Le Numéro : 2 sous.

Directeur-Propriétaire :
Alphonse Huard,
Bureau : 343, rue St-Joseph
TELEPHONE 2113

Les Forestiers Catholiques - Suiv

frais de voyage à moins que sa sortie n'ait été au préalable approuvée et autorisée par le bureau de direction. Et encore n'y a-t-il aucun honoraire pour ces visites, on ne rembourse que les frais de voyage.

Vous ajoutez, M. de Kéravel, que plus d'un tiers du montant payé par les assurés ne profite qu'à un très petit nombre de membres. A cela je répondrai que la somme dépensée pour l'administration n'égale pas les tiers des revenus de l'Ordre, surtout si l'on tient compte du rapport de l'auditeur s'étendant du 1er janvier au 30 juin 1905. Les recettes totales ont été de \$260,621.76 et le coût de l'administration durant la même période n'a été que de \$40,938.49 soit un cinquième des revenus. Et encore cet argent est-il justement payé au petit nombre de ceux qui servent les intérêts communs et se dévouent pour la masse. Il en est ainsi dans toute bonne administration.

Il est vrai que les "bénéfices en maladie sont laissés à la charge des cours locaux." Le système a du bon puisqu'il fonctionne bien dans certains milieux, mais il a aussi du mauvais, c'est incontestable. Que voulez-vous, rien n'est parfait ici-bas ! Je vous prie de croire cependant que ce n'est pas uniquement pour cela que nous perdons des cours. Du reste, la moyenne n'est pas plus élevée chez nous qu'ailleurs, et si nos cours avaient toujours été bien fondés, nous n'en comptierions peut-être pas autant qu'il faut d'instructions, de renseignements et d'éducation de la part de quelqu'un que je n'ai pas à vous nommer, sont à peine nées viables, ont périérité pendant quelque temps et sont ensuite tombées misérablement.

Quant au conseil par lequel vous terminez votre réquisitoire, vous auriez dû le mettre en pratique tout le premier.

Un bon Forestier Catholique.

Hardes faites

Messieurs, faire le choix d'un habit est chose très facile, si vous allez chez

MARCEAU & CIE,
155, rue St-Joseph,
où vous trouverez tout ce qu'il vous faut.

"Rose Quesnel" pour les fumeurs de tabac naturel doux.

NOS DEPUTES

La dernière session parlementaire nous a révélé ce que sont nos députés : des corps sans âme.

C'est à eux, en grande partie, que doit être imputée la reculade du premier ministre, reculade qui sanctionne une iniquité et met pour toujours l'instruction des catholiques du Nord-Ouest entre les mains des ennemis de notre foi et de notre langue.

S'ils avaient aimé davantage le Canada, s'ils avaient été plus catholiques et plus Français, plus indépendants et moins "chiens couchants," au lieu de conseiller à M. Laurier de faire des concessions plutôt que de risquer de perdre le pouvoir, ils l'auraient soutenu dans sa décision de maintenir coûte que coûte le premier article 16. Mais bon nombre de nos députés sont des affamés qui ne peuvent vivre que par le pouvoir : des avocats sans causes, des médecins sans malades, voire même des rien du tout, qui se cramponnent à la politique, leur seule planche de salut. Aussi, dès lors qu'ils ont supposé que le maintien intégral de la clause 16 primitive pouvait provoquer la chute du gouvernement, ils ont pris peur et se sont déviés : Concédon, mais ne tombons pas ; sacrifions nos frères, s'il le faut ; sacrifions les droits fédéraux ; violons la constitution, mais gardons le pouvoir." Et ces mêmes députés, vous les verrez, un jour de fête nationale, jouer au patriote et évaluer le Canada dans des discours chargés d'épithètes ronflantes. Hâbleurs, va ! sépulchres blanchis !

La conduite des députés catholiques, dans la dernière lutte à l'exception des sept que l'on sait — est une honte pour la province de Qué-

bec, une honte pour la race canadienne-française. Une question vitale pour nous se présente ; notre foi, notre langue, sont en jeu ; le fanatisme de quelques sectaires se déchaîne contre tout ce qui nous est cher comme nation ; l'attitude énergique des députés de langue française pourrait mettre ces forcenés à la raison, et, sur 60 représentants catholiques libéraux, 2 seulement trouvent assez de courage et d'indépendance pour résister à l'orage, réclamer nos droits avec fierté, et indiquer au chef du cabinet la route qui l'eût mené à la gloire et lui eût mérité la reconnaissance de tous les Canadiens-français ! "O tempora ! O mores !"

Encore, si ceux, au moins, qui se sont fait élire comme indépendants avaient affirmé leur programme ! — car c'en était le temps ou jamais. — Mais, non, il n'y a plus d'indépendance chez nos députés. Ce sont des esclaves du pouvoir ; ils sont liés, et bien liés, avec les cordons d'une bourse. On élit des hommes qui se disent indépendants, les croyant capables de tenir une conduite honorable dans les questions d'importance ; mais, une fois élus, pour rentrer et rester dans les faveurs du chef, ils abdiquent tout leur passé politique, ils se renoncent complètement eux-mêmes. Que voulez-vous — il faut des subsides ; il faut un quai, ici, un pont, là, pour étourdir les électeurs aux luttes électorales ; et tout cela ne vient qu'avec la protection du chef : donc, à quatre pattes ! Et l'on croit avoir tout fait quand on a obtenu de l'argent, beaucoup d'argent. Pendant ce temps-là, notre vie nationale s'en va. Chaque jour les sectaires nous enlèvent quelque lambeau des franchises que nos pères nous ont acquises au prix de tant de lutttes, de travaux et de sacrifices !

Nous voilà, pour ainsi dire, relégués dans la province de Québec. Est-ce suffisant pour une race qui a colonisé et civilisé l'Amérique du Nord d'un océan à l'autre et jusqu'au Mississippi ? Et combien longtemps encore l'ennemi nous laissera-t-il en paix, dans Québec même ? Si nos députés ne s'arrêtent pas sur le terrain des concessions ; s'ils ne se relèvent pas à la hauteur de leurs devoirs et de leur responsabilité, ce temps ne sera peut-être pas si long qu'on pourrait le croire. A quoi bon l'argent qu'ils nous auront obtenu, quand nous serons sous le talon des fanatiques qui ont juré et ne rêvent que notre ruine nationale et religieuse ?

Quand on suit les efforts constants que les Anglais ont faits, depuis la cession, pour nous "unifier," pour nous anéantir plutôt ; quand on constate que ceux qui nous représentent dans le gouvernement du pays, sont incapables de soutenir nos intérêts nationaux ; quand on voit les députés Canadiens-français eux-mêmes combattre le maintien de notre langue au Nord-Ouest, on ne peut se garder des plus vives appréhensions.

Dieu ne veut pas tout faire seul ; il veut que nous nous aidions, et voilà que nos députés emboîtent le pas à la suite des ennemis de notre race !

Si nous ne savons pas mieux comprendre nos destinées, nous serons laissés à nous-mêmes, et le miracle de notre conservation, au milieu de la race anglo-saxonne, sera fini.

Où donc, maintenant, chercher les causes de la veulerie des nôtres ? Dans leur trop grand amour du picotin et dans l'esprit de parti qui les aveugle. Ils viennent de nous prouver qu'ils ont de l'un et de l'autre, en bien trop grande quantité, hélas ! L'esprit de parti leur fait tenir la conduite la plus lâche, la plus honteuse qui se soit vue dans un gouvernement ; l'amour de l'argent les fait se donner une récompense de \$1,000, pour s'être conduits comme des traitres et des renégats !

Décidément, ces messieurs n'ont aucune notion de l'honneur politique. Ce sont des farceurs sans vergogne qui osent réclamer salaire pour une infamie ! Mais, suis-je assez bête ? Ils ont vendu leurs frères, n'est-il pas juste qu'ils en touchent le prix ? Tout juste, en effet. Du reste, c'est dans l'intérêt de leurs électeurs qu'ils ont travaillé. Voici : ils ont augmenté le salaire... futurs de tripoter ; pour encore qu'il y ait moins de banquettes vides, pendant les séances parlementaires, etc., etc. Voyez-vous, ils ont constaté qu'il y a trop de tout cela, aujourd'hui. Pour ça, ils ont bien raison ; mais ont-ils appliqué le bon remède au mal qu'ils veulent guérir ? Il est bien permis d'en douter. L'appétit vient en mangeant, dit le proverbe. Toujours est-il qu'ils ont cru bien faire ; s'ils se sont trompés, ce n'est pas à leur désavantage. Espérons, du moins, qu'aux prochaines élections, les électeurs sauront gré à ces messieurs de leur bonne volonté.

Il est vrai que l'électorat n'a pas été consulté, dans la circonstance ; que l'affaire a été bâclée à la cachet-

te, mais c'est toujours bien de l'argent destiné au gaspillage, qu'ils s'approprient : c'est l'argent du peuple, pauvre peuple !

Au reste, c'est là du tripotage tout mignon, comparé à certain autre que l'on connaît. Que de surprises nous cause l'étude de la conduite politique de ces braves gens ! Heureusement que les électeurs commencent à ouvrir les yeux. Il y a tant de corruption dans le gouvernement qu'il est généralement admis aujourd'hui parmi le peuple qu'on ne peut être honnête en politique. J'entendais dire encore tout récemment que la politique est un chemin de canaillerie ! Nos gouvernements ont une excellente renommée, ma foi !

Allons, messieurs les députés, relevez-vous, ou d'autres viendront, qui savent marcher debout. Sachez que les électeurs vous demanderont raison de ce que vous avez fait pendant les six derniers mois. L'histoire aussi gardera vos noms. Rappelez-vous qu'à l'avenir les députés recevront une indemnité de \$2,500 par année. C'est là un fort argument !

MARIN.

Mesdames et messieurs, voilà les froids qui arrivent, c'est le temps de penser à vos habits d'hiver. Le meilleur choix de fourrures se trouve chez

MARCEAU & CIE,
155, rue St-Joseph.

LA PAIX

La paix est enfin décidée entre le Russie et le Japon.

Hier matin, à la conférence de Portsmouth, N. H., les plénipotentiaires des deux pays, agissant d'après les dernières instructions de leurs gouvernements respectifs, en sont venus à une entente qui met fin aux hostilités en Extrême-Orient. En présence de la ferme détermination du gouvernement russe de ne pas payer un seul centin comme tribut de guerre, le Japon abandonne généralement sa demande d'indemnité.

La Russie, de son côté, consent à partager l'île Sakhalin avec le Japon, — ce qui sera peut-être plus tard la cause d'une nouvelle querelle entre le Czar et le Mikado.

De plus, le gouvernement de Tokio, soit par esprit de générosité ou pour donner le change à l'opinion publique universelle, retire les articles 10 et 11 de ses conditions de paix, qui exigeaient, la cession des vaisseaux de guerre russes détenus dans les ports neutres et limitaient la puissance navale russe en Extrême-Orient.

Bref, la Russie, dont les armes ont été si malheureuses en Extrême-Orient, sort de cette guerre désastreuse, par un succès diplomatique très marqué et avec la satisfaction de conclure une paix honorable.

D'un autre côté, le Japon, en cédant sur la question de l'indemnité et sur les autres points qui étaient de nature à humilier davantage bien profondément son adversaire, fait preuve, apparemment du moins, de beaucoup de grandeur d'âme.

Mais au-dessus du succès diplomatique russe et de la grandeur d'âme japonaise, domine et brille du plus vil éclat la noble et belle intervention du président Roosevelt des Etats-Unis qui a su si habilement amener entre les deux pays un rapprochement qui a enfin abouti à la paix. De tous les chefs d'Etat du monde entier, il était le seul qui pouvait prendre l'initiative d'une mission si délicate sans risquer de froisser l'un ou l'autre des belligérants. Et il l'a fait dans un esprit si conciliateur et avec tant de sûreté diplomatique, que les deux pays ont presque, malgré eux, subi la salutaire influence de cette noble intervention en faisant chacun de généreuses concessions, pour assurer le rétablissement de la paix. Il s'est acquis la reconnaissance non seulement des deux nations qu'il vient de reconcilier, mais aussi de l'Humanité tout entière, et comme le roi Edouard d'Angleterre, qui a illustré les débuts de son règne en arrêtant avec autant de fermeté que de générosité l'extermination du petit peuple boer, il méritera dans l'Histoire le titre de Pacificateur.

La paix qui vient d'être décidée entre la Russie et le Japon est bien son oeuvre, et dans toute sa carrière déjà si brillante, ce sera son plus beau titre de gloire.

Tabac "Champlain" à fumer et chiquer, 5c le gros paquet.

Autres machines hors la loi

Nous voulons parler de ces espèces de "roues de fortune" appelées vulgairement "Poneys" et qui tournent librement sous le nez de la police sur les terrains de l'Exposition en toutes circonstances.

Judié encore, aux courses du "Turf Club", elles ont, comme d'habitude, tourné, évolué et volé. Nos gros et braves "détectives" étaient autour des tables, oubliant la loi et leur devoir.

Sous quel régime vivons-nous ?

MACHINES A COUDRE

Le plus bel assortiment à Québec.

On aimera toujours à avoir à la maison la fameuse Machine à coudre, NEW WILLIAMS.

Un véritable bijou pour les Dames.

Toujours en magasins, Pianos des meilleurs marques : Williams à double gamme, Mason & Risch, Snyder, Etc.

ORGUES ET HARMONIUMS.

Musique en feuilles, instruments de musique, — Aiguilles et parties pour machines à coudre. Venez nous faire visite.

C. ROBITAILLE, 320 RUE ST-JOSEPH

HUBERT MOISAN

Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Grand assortiment de cercueils en fonte, bois de rose et bois de tous les prix.
Six magnifiques corbillards et décorations de chambres de première classe.
Grand choix de Bouquets spirituels et souvenirs mortuaires, etc.

Directeur de

L'association Funéraire de Québec

Contribution : 50c pour adultes et 25c pour enfants.

Avantages : Sépultures \$25 pour adultes et \$8.00 pour enfants.

297-299 RUE SAINT-JOSEPH
Québec

SPECIALITE: EMBAUMEUR. OUVRAGE GARANTI. TELEPHONE 2077

Marier & Tremblay

PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS

Spécialité : Peinture et décoration des églises et des communautés.

TAPISSERIES AMERICAINES ET ANGLAISES
Grand dépôt de Plateglass et Miroirs

2 TIMBRES POUR 1

Sur tout achat au comptant le Jeudi de chaque semaine

TELEPHONE 2162

O. MARCEAU & CIE

Marchands de vaisselle sont à présent rendus à leur nouveau magasin.

132, rue St-Joseph

où vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fantaisie pour cadeaux, et de vaisselle de tous genres.

Une visite est sollicitée



LE MAGASIN DE THE J. B. ROUSSEAU

NOUS prétendons que nos thés au même prix, sont meilleurs que partout ailleurs.

Comment l'acheteur peut-il le prouver ! Par la comparaison : donc, que votre premier achat soit chez nous ; en comparant nos THES avec ce que vous achetez ailleurs vous reconnaîtrez facilement que la comparaison est en notre faveur.

J. B. ROUSSEAU

238, Rue St-Joseph. - - - 214, Rue St-Joseph

Cadeaux de Mariage Anneaux de Fiancailles

DAVID RACINE

SUCESSEUR DE LOUIS DALLAIRE

Horlogerie et Bijouterie, Diamants, Argenterie, Pendules Souvenirs de Québec, etc., etc. Tout ouvrage sur commande aux plus bas prix et garanti.

183 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

TELEPHONE } Bureau, Québec, 2524
Résidence Sillery 1039

Falardeau & Cie

Importateurs et Marchand de Charbon
Québec et Sillery

BUREAU ET ENTREPOT : 211 RUE DORCHESTER

(En face de la rue Desvarenes, St-Roch.)

F. O. DROUIN
AVOCAT

Bureau du jour et du soir

No 181 Rue St-Joseph
Vis-à-vis l'église St-Roch

RESIDENCE, 60 ST-EUSTACHE

Téléphones Bureau 2518, Résidence 1178

APOLLINAIRE CORRIVEAU
AVOCAT

et Commissaire de la Cour Supérieure

125, rue Saint-Pierre

RESIDENCE : 632, rue Saint-Valier